



mery-fazal@wanadoo.fr

Contribution de Mery FAZAL CHENAI

À propos des conflits dans les EPHAD

Ce conflit n'est pas nouveau et la manifestation du 1^{er} février des personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées prouve qu'aujourd'hui rien n'est réglé.

C'est le "ras le bol" ! qui s'exprime. Pas assez de temps, personnel insuffisant, débordé, pressions multiples, arrêts de travail, burn out...

Le vieillissement de la population est une donnée sociétale majeure mais il n'est toujours pas suffisamment pris en compte. L'entrée en maison de retraite intervient de plus en plus tard (85 ans et plus), souvent en urgence et dans des conditions de dépendance parfois lourde.

Le personnel est notoirement insuffisant et encore assez mal formé. Les salaires modestes n'attirent pas non plus les candidats.

La personne âgée dépendante est souvent seule, "placée là" par les circonstances : enfants dispersés, familles absentes...

Ce qu'on appelle la "maltraitance" est de plus en plus présente, même si elle n'est bien sûr pas délibérée. Elle résulte des conditions de travail difficiles, du manque de temps... réprimandes, toilettes plus que limitées, repas bâclés faute de temps nécessaire à l'assistance alimentaire, et surtout, un déficit grave d'accompagnement individualisé, d'où une grande solitude de la personne dépendante. Il n'y a pas de temps pour la conversation, la promenade et tous ces gestes du quotidien qui font une vie digne.

Pourquoi les conditions d'accueil de ces personnes âgées sont-elles meilleures et plus généreuses en Finlande ou en Norvège et pas chez nous ? Une réflexion profonde et sérieuse de nos politiques, avec tous les partenaires concernés, est plus que nécessaire et urgente. Les priorités sont à revoir. Notre société a des devoirs envers nos aînés.

Le maintien à domicile est de plus en plus préconisé (une députée locale le rappelle encore dans Ouest France du 30/01/18). C'est une bonne solution, à condition de ne pas laisser toutes les responsabilités à la charge des aidants, ce qui est souvent le cas. Les familles sont souvent désemparées dans le "ballet" pas

toujours harmonieux des aides-soignants, du kiné, des aide-ménagères dont la régularité est souvent aléatoire. Qui fait quoi ? Comment ?

Cette députée propose aussi de développer le portage de repas à domicile. Cela se pratique déjà depuis fort longtemps. Mais que dire de ces repas sous plastique, insipides, incolores, inodores et sans saveur ? Est-ce si compliqué d'imaginer des plats plus équilibrés, gouteux, appétissants qui "remontent le moral" et donnent des forces ? Le Conseil National de l'Alimentation, dans son Avis n° 78 du 4 juillet 2017, préconise en ce qui concerne les repas dans les hôpitaux, mais cela a aussi un rapport avec le portage à domicile : "que la nutrition doit assurer une fonction vitale, procurer du plaisir et jouer un rôle social".

S'agissant de la nuit, des progrès ont été faits. La HAD (Hospitalisation à Domicile) encore rare, fait un travail remarquable mais réservé aux très grands malades, en fin de vie. Pour les autres, que propose notre députée pour ces "soins continus de nuit" ? Quel aidant n'a pas connu les nuits blanches à se lever pour donner un médicament à un parent, le réconforter, le laver, le changer... tout en étant contraint, au petit matin, à partir travailler en ayant l'air "frais et dispos".

En ce qui concerne les soins palliatifs, ils sont exceptionnels à domicile. Il y a tout un travail à faire dans ce domaine. Les "vieux" veulent mourir chez eux alors qu'on les trouve encore en grand nombre à l'hôpital.

Nous avons tous conscience des réalités, nous avons tous des idées, la volonté de bien faire, mais globalement la société fait "l'autruche" alors que le problème grandit.

Refusons les "mouroirs". Aidons les aidants qui n'en peuvent plus de résoudre, de porter, de soutenir...

L'État a une responsabilité et des choix de moyens doivent être opérés. Il s'agit d'argent public et de priorités : formations, rémunérations des soignants, conditions de travail pour que les aînés aient des conditions de fin de vie dignes de la société du XXI^e siècle.

La société dans son ensemble a aussi une responsabilité. Chacun de nous est concerné. Le "care" (théorie politique du soin) en faveur de ces personnes âgées, vulnérables, fragiles, doit être vraiment enseigné à tous ceux qui gravitent autour d'elles. Est-ce si compliqué de tendre la main, d'avoir une écoute bienveillante, de donner un peu de temps, d'avoir de l'empathie envers la personne dépendante, que l'on soit soignant ou aidant ?

Cette alliance thérapeutique bienfaisante est tout à fait possible si nous le voulons vraiment et en y mettant tous les moyens nécessaires. C'est une cause noble pour garder à la société dans son ensemble un caractère digne et respectable.